

## Réglementation des boisements de la Nièvre

-----

### Formulaire de demande de dérogation

### à l'interdiction temporaire de plantation d'essences forestières

---

#### **Partie 1 : coordonnées du demandeur**

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél :

email :

#### **Partie 2 : critères de dérogation à l'interdiction**

##### **1. Mesure forestière dans le cadre du Plan de Relance**

*Plantation envisagée sur une (ou plusieurs) parcelle(s) concernée(s) par une subvention de type reboisement d'épicéas scolytés ou relevant d'un autre volet du plan de relance lié au renouvellement forestier*

OUI      NON      ( Rayer la mention inutile)

Intitulé de la mesure du Plan de Relance :

*Remplir "NC" si Non Concerné*

Référence du dossier Plan de relance :

*Remplir "NC" si Non Concerné*

##### **2. Plantation programmée dans le cadre d'un document de gestion durable de la forêt**

OUI      NON      ( Rayer la mention inutile)

Type de document (PSG, RTG ou CBPS) :

PSG : Plan Simple de Gestion

RTG : Règlement Type de Gestion

CBPS : Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles

*Remplir "NC" si Non Concerné*

N° du document :

*Remplir "NC" si Non Concerné*

**3. Plantation envisagée suite à une coupe-rase réalisée avant le 1 juin 2021 (date de l'arrêté d'interdiction)**

OUI      NON      ( *Rayer la mention inutile* )

Année de la coupe-rase :

*Remplir "NC" si Non Concerné*

Un justificatif est obligatoire pour solliciter une dérogation à l'interdiction de plantation si la coupe rase est antérieure au 1 juin 2021 soit la date de l'arrêté d'interdiction.

Justificatif : image satellitaire datée, facture avec n°de parcelle + date de la coupe, photos horodatées, autorisation de coupe (si soumise).

**4. Exonération fiscale IFI/monichon**

*Plantation envisagée sur une (ou plusieurs) parcelle(s) concernée(s) par des engagements fiscaux au titre d'une exonération d'impôt sur la fortune immobilière (IFI ou ISF) ou d'une exonération des droits de mutation lors des successions ou donations (régime Monichon) antérieure au 1 juin, soit la date de l'arrêté d'interdiction.*

OUI      NON      ( *Rayer la mention inutile* )

n° du certificat fiscal :

*Remplir "NC" si Non Concerné*

Une copie du certificat est obligatoire pour solliciter une dérogation à l'interdiction de plantation au titre de l'exonération fiscale.

**Pièces à joindre :**

- Plan de situation à l'échelle 1/25000ème,
- Extrait de plan cadastral précisant l'emprise du projet,
- Titre de propriété,
- Mandat des indivisaires si parcelle(s) en indivision.



